

Pour le classement des Jardins de Métis

Conseil des monuments et sites du Québec

Numéro 125, été 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/62569ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Conseil des monuments et sites du Québec (2010). Pour le classement des Jardins de Métis. *Continuité*, (125), 56–58.



POUR LE CLASSEMENT DES JARDINS DE MÉTIS



La Villa Estevan a été construite en 1887. Elle était le bâtiment principal du camp de pêche au saumon de Sir George Stephen, aujourd'hui les Jardins de Métis.

Photo : Jardins de Métis,
© Robert Baronet

C'est sans réserve que le Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ) appuie la demande qu'ont déposée Les Amis des Jardins de Métis auprès du gouvernement du Québec, afin que les Jardins de Métis et la Villa Estevan soient classés à titre de site patrimonial. L'histoire unique de ce lieu de villégiature, riche de son architecture et de son patrimoine naturel, en fait un endroit emblématique pour le Québec (voir « Jardins de Métis. La culture du défi », *Continuité*, n° 105, été 2005, p. 25).

L'aventure débute en 1926, au bord de la rivière Mitis. Un

camp de pêche au saumon, propriété de Sir George Stephen (l'un des fondateurs du Canadien Pacifique), fait l'objet des premiers travaux qui le transformeront en l'un des plus remarquables jardins du Québec. Sur ce domaine d'une centaine d'acres sont construits Estevan Lodge, une habitation en bois datant de 1887 (aujourd'hui la Villa Estevan), ainsi que plusieurs bâtiments secondaires. Passionnée d'horticulture, Elsie Reford, la nièce de M. Stephen, surmontera maintes difficultés afin de métamorphoser près de 20 acres de cette forêt d'épinettes en un grand jardin conte-

nant la plus vaste collection de plantes de l'époque. Malgré un emplacement et un sol difficiles, elle réussira à adapter de nombreuses variétés rares au climat québécois et à tirer profit des différents microclimats de l'endroit. Si Elsie Reford a créé ces jardins pour son plaisir personnel, dès les années 1940, Henry Teuscher, conservateur au Jardin botanique de Montréal, en constate l'importance lors de ses nombreuses visites. C'est d'ailleurs lui qui, dans les années 1960, se propose pour convaincre le gouvernement d'en faire l'acquisition, Elsie Reford n'étant plus en mesure

de les entretenir. Le gouvernement reconnaît alors tacitement leur importance en en faisant un haut lieu du tourisme gaspésien. Le Domaine Reford, qui deviendra les Jardins de Métis, ouvre ses portes au public en 1962 et connaît une popularité croissante. Au cours des années, la direction cherche à préserver l'esprit dans lequel les jardins ont été conçus, évitant toute transformation radicale. En 1995, lorsque le gouvernement annonce qu'il veut privatiser les jardins, les Ateliers Plein Soleil, qui animent déjà l'endroit, ainsi que plusieurs membres de la famille Reford fondent un organisme sans but lucratif, Les Amis des Jardins de Métis. Cet organisme acquiert les jardins et se donne le mandat de restaurer complètement le site. Les cahiers d'Elsie Reford, dans lesquels elle a soigneusement consigné ses activités horticoles, et les photographies de son

mari, Robert Wilson Reford, contribueront à la démarche. L'importance historique et patrimoniale des Jardins de Métis est indéniable. Leur réputation s'étend même à l'échelle internationale, notamment grâce à la visibilité que leur procure le Festival international des jardins depuis 2000. En 1995, le gouvernement fédéral a reconnu à son tour l'importance des Jardins en leur accordant le statut de site historique. Il est déconcertant de constater que malgré ces multiples formes de reconnaissance, ils ne bénéficient d'aucune protection légale, que seul un statut provincial pourrait leur procurer.

Le paysage culturel unique des Jardins de Métis, d'une grande fragilité, fait partie de notre patrimoine collectif, dont nous sommes tous responsables. Afin d'assurer leur pérennité, et au bénéfice des générations



futures, le CMSQ estime que le gouvernement du Québec doit classer les Jardins de Métis comme site patrimonial sans plus tarder.

Le paysage culturel des Jardins de Métis fait partie de notre patrimoine collectif. Sur la photo, l'allée Royale.

Photo : Jardins de Métis,
© Louise Tanguay

L'avenir incertain de la Singer

À la lecture d'une récente série d'articles parus dans l'hebdomadaire *Le Canada français*, le CMSQ apprenait que le dernier bâtiment qui rappelle le passage marquant de la compagnie Singer à Saint-Jean-sur-Richelieu était possiblement menacé de démolition.

La reconnaissance de la valeur du patrimoine industriel est récente au Québec. Bien qu'on ait observé quelques exemples précurseurs au début des années 1970, ce sont les années 1980 qui ont surtout marqué le coup d'envoi de la valorisation de ce type de patrimoine. Encore aujourd'hui, il demeure souvent méconnu et incompris,

probablement en raison de l'image négative qui s'y rattache. Pourtant, il s'avère un témoin privilégié d'un pan de l'histoire du XX^e siècle, de notre évolution économique, technique et sociale.

En 1906, la compagnie Singer, fabricant renommé de machines à coudre et de cabinets (les meubles dans lesquels elles s'inséraient), s'est installée à Saint-Jean-sur-Richelieu. Plus importante que celle de Montréal, l'usine johannaise a agi comme principal agent de revitalisation économique de la ville, affaiblie depuis quelques années par l'exode de plusieurs citoyens aux États-Unis, partis

à la recherche d'un emploi. En embauchant des milliers de travailleurs, la Singer a entraîné un accroissement de la population et, conséquemment, le développement de nouveaux quartiers. À Saint-Jean-sur-Richelieu, l'influence de la Singer était telle que le son de la sirène annonçant le début et la fin des quarts de travail rythmait la vie des résidents.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la Singer n'arrivait plus à supporter la compétition internationale. Les années 1960 ont marqué le début d'un démantèlement progressif de l'usine de Saint-Jean-sur-Richelieu, jusqu'à sa

fermeture en 1986, où différents terrains, outils et appareils ont été mis en vente.

En 2003, la municipalité s'est portée acquéreur de la créance hypothécaire de l'ancienne usine et a entrepris des travaux de réhabilitation : démolition de bâtiments accessoires, revitalisation et décontamination du site et du bâtiment principal (la cabinetterie), aménagement du parc Yvan-Roy dans l'espace laissé vacant par l'usine Balmet (fonderie de la Singer).

La firme Melior devait également convertir la cabinetterie en résidence pour personnes âgées, mais s'est retirée du projet l'an dernier pour des



La cabinetterie, bâtiment principal de la Singer à Saint-Jean-sur-Richelieu, devait être convertie en résidence pour personnes âgées. Faute de promoteur, le projet est sur la glace.

Photo : Karl Dorais Kinkaid, 2009

raisons financières. Depuis, la municipalité n'a pu trouver de promoteur remplaçant qui soit sensibilisé et intéressé à la protection du patrimoine de la Singer. Il semblerait que ce dernier ne soit pas complètement à l'abri, bien qu'une certaine volonté politique de préservation du complexe industriel se soit manifestée dans les années passées. La démolition apparaît souvent comme la solution la plus économique et

la plus simple pour attirer de nouveaux investisseurs. Pourtant, en plus de posséder une grande valeur symbolique et de favoriser la transmission de nombreuses références historiques, la Singer pourrait représenter un important levier de développement économique. Elle pourrait enrichir l'offre touristique locale et régionale tout en contribuant à façonner un environnement au caractère unique et attractif. La Singer se

trouve au cœur de la ville : pourquoi ne pas tirer profit de cet emplacement avantageux ? La Paton Manufacturing Company de Sherbrooke, l'Imperial Tobacco Company de Granby, la Montreal Cotton Company de Salaberry-de-Valleyfield et la Redpath de Montréal ne constituent que quelques exemples de réhabilitations réussies de sites et de bâtiments patrimoniaux industriels. En plus d'être inspirants et novateurs, ils

démontrent qu'une telle entreprise est à la portée d'une ville comme Saint-Jean-sur-Richelieu et qu'un bâtiment négligé, même pendant plusieurs années, peut être restauré avec succès.

En avril, en réponse à une lettre que le CMSQ lui avait envoyée, le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Gilles Dolbec, assurait l'organisme que le conseil municipal considérait tous les scénarios d'avenir de la Singer et analysait soigneusement les renseignements nécessaires à une décision éclairée. Il mentionnait également qu'une rencontre publique était prévue d'ici juillet afin de favoriser les échanges avec la population sur ce dossier.

Le CMSQ espère que l'administration municipale prendra des décisions et adoptera des dispositions qui privilégieront un processus démocratique et transparent d'information et de consultation du public. La préservation à long terme de ce qui reste du complexe industriel de la Singer contribuerait à enrichir la mémoire collective et le cadre de vie des résidents. Sans la Singer, la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu ne serait sans doute pas ce qu'elle est aujourd'hui.

Comités Avis et prises de position du Conseil des monuments et sites du Québec

MEMBRES OUEST DU QUÉBEC

Jean Bélisle, professeur en histoire de l'art; Michel Prévost, archiviste; Louis-Guy Bégin, consultant en aménagement et patrimoine bâti; Gaétane Dufour, historienne de l'art; Stéphanie Chaumont, agente de développement culturel.

MEMBRES EST DU QUÉBEC

Pierre Larochelle, expert en milieux bâtis; Charles Méthé, consultant en muséologie; Louise Mercier, présidente du Conseil des monuments et sites du Québec; Marc Roger Labrecque, designer en architecture et d'environnement.

POUR INFORMATION :

Stéfanie Wells, agente de liaison
Comité APP, région de l'Ouest du Québec : Institut d'urbanisme
Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, C.P. 6128
succ. Centre-Ville, local 3021, Montréal (Québec) H3C 3J7
Tél. : 514 343-7413 • Téléc. : 514 343-2042
Courriel : appouest@cmsq.qc.ca

Robert Mayrand, agent de liaison
Comité APP, région de l'Est du Québec
82, Grande Allée Ouest, Québec (Québec) G1R 2G6
Tél. : 418 647-4347, poste 205 ou 1 800 494-4347 • Téléc. : 418 647-6483
Courriel : appest@cmsq.qc.ca

Les mémoires du Conseil des monuments et sites du Québec
sont disponibles au www.cmsq.qc.ca sous la rubrique Avis et prises de position.